

## **Données générales**

Nom officiel : République du Mali

Nature du régime : République

Chef de l'Etat (par intérim) : M. Dioncounda Traoré

Chef du Gouvernement(par intérim) : Diango Cissoko

## **Données géographiques**

Superficie : 1 241 231 km<sup>2</sup> (France : 675 417 km<sup>2</sup>)

Capitale : Bamako

Villes principales : Ségou, Sikasso, Mopti, Gao, Kayes

Langue (s) officielle (s) : Français

Langue (s) courante (s) : mandingue (bambara, malinke, dioula), tamasheq, poular, senoufo, bobo, songhaï...

Monnaie : Franc CFA

Fête nationale : 22 septembre (indépendance, en 1960)

## **Données démographiques**

Population : 15, 494 millions (*CIA World Factbook, 2012*)

Densité : 11,1 habitants/km<sup>2</sup> (*CIA World Factbook, 2010*)

Croissance démographique : 3,6 %

Espérance de vie : 53,06 (à la naissance, *CIA World Factbook, 2012*)

Taux d'alphabétisation : 31,1 % (*15 ans et plus, CIA World Factbook, 2012*)

Religion (s) : Islam 90 %, animisme 9 %, christianisme 1 % (*CIA World Factbook*)

Indice de développement humain : *175esur 187 pays* (PNUD, 2011)

## **Données économiques**

PIB (2011) : 17,88 milliards \$ (*CIA World Factbook, 2011*)

PIB par habitant (2012) : 649 USD (FMI)

Taux de croissance (2012) : 5,3 % (OCDE, <http://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr>)

Taux de chômage : nc

Taux d'inflation (2012):5,6 %

Solde budgétaire(2011) : -222 Mds FCFA, soit M€

Balance commerciale(2011) : -1,301 milliards \$ (CIA World Factbook, 2011)

Principaux clients : Chine (31%), Corée du Sud (14,5%), Indonésie (12,2%)

Principaux fournisseurs : Sénégal (14,9%), France (11,6%), Chine (8,2%), Côte d'Ivoire (6,3%)

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB :

- ▶ agriculture : 38,8 %
- ▶ industrie : 21,9 %
- ▶ services : 39,3 %

Exportations de la France vers le Mali (2010) : 280 M€

Importations françaises depuis le Mali (2010) : 6 M€

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/se/mali>

Consulat de France : Bamako

Communauté française au Mali : 4 758 Français enregistrés (28/01/2013)

Communauté malienne en France : environ 80 000 dont 48 000 avec un titre de séjour en 2009 (*MIINDS*)

## Politique intérieure

### Le pouvoir politique à Bamako

Après avoir renversé le dictateur Moussa Traoré en 1991, le **général Amadou Toumani Touré (dit "ATT") conduit une transition démocratique exemplaire**, conclue en 1992 par l'élection d'Alpha Oumar Konaré qui s'appuie sur l'ADEMA (Alliance pour la démocratie au Mali) durant ses deux mandats.

**En 2002, ATT est élu à la présidence de la République puis réélu le 29 avril 2007. En vingt ans, le Mali est devenu une référence de démocratie en Afrique, fondée sur une politique du consensus.** Aucun parti ou coalition ne disposant de la majorité absolue au Parlement, le Président a formé des gouvernements d'union regroupant toutes les principales formations politiques.

Si les élections ont à chaque fois été jugées par les observateurs nationaux et étrangers comme libres, sincères et transparentes, malgré quelques imperfections, on peut toutefois déplorer la **faiblesse du taux de participation : 36% pour la présidentielle et 33% pour les législatives, chiffres qui traduisent le discrédit de la classe politique.**

Le 22 mars 2012, à quelques semaines de l'élection présidentielle qui devait se tenir en avril 2012, un **coup d'Etat** mené par un groupe de militaires renverse le président ATT. Face à la pression de la communauté internationale, qui condamne unanimement ce putsch, et à la mobilisation de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour aider le Mali à sortir de la crise, un accord cadre est signé le 6 avril par la junte et la CEDEAO pour mettre en place une **transition politique**. Dans ce cadre, M. Dioncounda Traoré est désigné le 12 avril comme président intérimaire de la République du Mali, et M. Cheick Modibo Diarra Premier ministre de transition. Un second accord est conclu le 20 mai entre les putschistes, les autorités de transition et la CEDEAO pour prolonger cette transition pour un an à compter du 22 mai.

Le 20 août, le président Traoré nomme un nouveau gouvernement d'union nationale.

**Le 11 décembre 2012, le Premier ministre intérimaire Cheick Modibo Diarra est contraint à la démission par le chef de l'ex junte, le capitaine Sanogo. Dans la foulée,** le président malien D. Traoré nomme Diango Cissoko au poste de Premier ministre. M. Cissoko nomme un gouvernement « de continuité ». La France, tout comme la CEDEAO, l'UA, l'ONU et l'UE, condamne les circonstances de la démission de M. Diarra ainsi que les interventions des militaires dans les affaires politiques.

La feuille de route pour la transition est adoptée par les autorités maliennes le 29 janvier 2013. Elle prévoit un processus de dialogue inclusif et l'organisation des élections. Les autorités maliennes ont annoncé le calendrier électoral. L'élection présidentielle est prévue pour juillet 2013.

Le 6 mars, le Conseil des ministres adopte le décret portant création de la Commission nationale de dialogue et de réconciliation. « Constituée de façon inclusive de toutes les composantes de la nation et de tous les acteurs de la crise », elle a pour objectif de réconcilier l'ensemble des communautés maliennes. Son président est M. Mohamed Salia Sokana et les deux vice-présidents sont Mme Touré Oumou Traoré et M. Méti Ag Mohamed Rhissa (d'origine touareg).

## **La situation au Nord**

Le 6 avril 2012, le MNLA, qui avait lancé une offensive dans le Nord Mali le 17 janvier 2012, proclame unilatéralement "l'indépendance de l'Azawad". **La France, comme ses partenaires, condamne cette déclaration et rappelle son attachement à l'unité et à l'intégrité territoriale du Mali.**

AQMI, MUJAO et Ansaar Eddine occupent alors le Nord du Mali aux côtés du mouvement touareg. Les groupes terroristes se sont rendus coupables d'exactions envers les civils (amputations, lapidations) et d'atteintes aux biens culturels que sont les mausolées de Tombouctou, classés au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.

Le 10 janvier 2013, Ansaar Eddine lance une offensive au sud, sur la ville de Konna, d'où il chasse l'armée malienne. Suite à la demande d'intervention du Président malien, la France lance l'opération Serval en appui aux forces armées maliennes (FAM) dans le but de contrer l'offensive des groupes terroristes vers le sud et de préparer le déploiement d'une force africaine d'intervention.

Les FAM et les forces françaises parviennent rapidement à reprendre les localités de Konna et de Diabali, et à détruire de nombreuses bases fixes (de logistique, de commandement, de ravitaillement) des terroristes grâce à des frappes aériennes ciblées.

Les forces françaises progressent vers le Nord, et libèrent les villes de Gao et de Tombouctou, avant de poursuivre vers la localité de Kidal. Les combats se poursuivent actuellement dans l'Adrar des Ifoghas.

La mission africaine au Mali (MISMA) se déploie parallèlement à ces efforts et doit à terme remplacer Serval. La transformation de ce dispositif en opération de stabilisation des Nations Unies est à en discussion aux Nations unies suite au rapport du Secrétaire Général, publié le 27 mars, et de la demande expresse en ce sens des autorités maliennes.

### **La situation humanitaire**

Depuis les premiers combats au Nord-Mali, la situation humanitaire s'est aggravée. Au total, on compte **203.840 déplacés internes** et quasiment **200.000 réfugiés** dans les pays voisins (Burkina Faso, Mauritanie, Niger). De nombreux acteurs humanitaires ont dû suspendre leurs activités dans le nord-Mali ainsi que dans les zones de combat. Ceux qui ont décidé de poursuivre leurs opérations sont soumis à des contraintes sécuritaires très fortes (risques d'enlèvement, assassinat, détournement de l'aide).

### **Situation économique**

L'économie malienne a souffert de la crise. **Le PIB malien devrait enregistrer sur l'année 2012 un recul de 1,5%**, après une année 2011 dont la croissance avait déjà été assez faible (2,7%). Les secteurs secondaire (-2,2%) et tertiaire (-8.8%) sont particulièrement affectés. Pour le premier, le secteur du BTP, traditionnellement soutenu par les projets financés par les bailleurs de fonds, suspendus au lendemain du coup d'Etat, est le plus sinistré avec une chute de 20% de son activité. Dans le second, la baisse est généralisée : -10% pour le commerce, -10% pour les services financiers, -10% pour les services non marchands. Certaines activités comme le transport aérien ou l'hôtellerie ont connu des baisses pouvant atteindre 30 %.

**La baisse du PIB est cependant moins forte que prévue, notamment grâce à la bonne tenue des secteurs agricole (coton, riz, céréales sèches sous l'effet de conditions climatiques favorables) et minier (activités aurifères).**

**Le budget de l'Etat, revu à la baisse en 2012, se concentre sur le strict nécessaire en 2013** : traitements de fonctionnaires, arriérés externes, secteurs sociaux, financement des élections et dépense de défense. Suite à l'enlisement de la crise politique et sécuritaire au Mali, **on enregistre une baisse de 23% des recettes de l'Etat par rapport à 2011 principalement liée à la suspension de l'aide internationale.** En effet, à la suite du coup d'Etat, les principaux bailleurs internationaux ont cessé leur coopération, sauf pour les projets humanitaires et ceux touchant directement les populations. Cependant, cette aide reprend progressivement depuis l'adoption de la feuille de route par le Parlement malien le 29 janvier 2013.

### **Politique extérieure**

Terre de passage, le Mali se situe entre deux zones géographiques et stratégiques distinctes, l'espace sahélo-saharien et l'Afrique subsaharienne. **Entouré de 7 voisins, le Mali a développé une diplomatie sage et prudente, favorisant l'intégration régionale.** Membre fondateur de l'UEMOA et de la CEDEAO, le Mali a été le premier à ratifier le projet d'Union africaine. Il est également membre du comité de mise en œuvre du NEPAD et de la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD). Des personnalités maliennes de premier plan ont exercé, ou exercent, un rôle important à la tête d'organisations clés du continent : l'ancien chef de l'Etat Konaré à la présidence de la Commission de l'Union africaine, ou Soumaïla Cissé à la tête de la Commission de l'UEMOA.

Le Mali a tenté de sauvegarder la stabilité régionale (projet du président malien d'organiser une Conférence régionale sur la sécurité et le développement en zone sahélo-saharienne), ou en tout état de cause de **se préserver des soubresauts des crises diverses qui affectent nombre de ses voisins directs** (Côte d'Ivoire, Mauritanie, Niger, Guinée, Libye). Depuis les événements de ces derniers mois, les questions de la stabilisation du pays et de sécurité (trafics, terrorisme) sont désormais un enjeu majeur de la préservation de ses relations de bon voisinage, notamment avec les Etats les plus concernés, à savoir l'Algérie, la Mauritanie et le Niger.

Le Mali a par ailleurs été un contributeur **actif dans le domaine du maintien de la paix**, qu'il s'agisse du renforcement des structures de prévention des conflits au sein de la CEDEAO ou de sa participation aux forces de maintien de la paix (RCA, Sierra Leone et Libéria).

La **Francophonie** est vue par le Mali comme un instrument important de sa diplomatie.

Trois **résolutions** placée sous chapitre VII de la Charte traitant de la crise malienne ont été adoptées par le Conseil de Sécurité des Nations Unies : la **résolution 2056**, adoptée le 5 juillet 2012, la **résolution 2071**, adoptée le 12 octobre 2012 et la **résolution 2085** adoptée le 20 décembre 2012.

La **résolution 2071** appelle les autorités maliennes à engager un dialogue politique avec les acteurs du Nord Mali et menace de sanctions les groupes armés au Nord-Mali qui ne se dissocieraient pas des mouvements terroristes. Cette résolution demandait au Secrétaire général des Nations Unies de présenter un rapport, en concertation notamment avec l'UA et la CEDEAO en vue duquel le Conseil de Sécurité pourrait autoriser le déploiement d'une opération africaine au Mali, pour permettre aux Maliens de recouvrer leur souveraineté et l'intégrité de leur territoire tout en participant à la lutte contre le terrorisme international.

La **résolution 2085** autorise le déploiement au Mali, pour un an, d'une force militaire internationale sous contrôle africain (la MISMA), visant à aider le pays à restaurer son intégrité territoriale au Nord.